

# Discrimination multiple

Lynn Roseberry, J.D., LL.M., Ph.D.  
Professeure agrégée, École de commerce de Copenhague

## Aperçu

---

1. Qu'est-ce que la "discrimination multiple"?
  - ▶ Études
  - ▶ Droit international
2. Discrimination multiple dans la législation de l'Union européenne
  - ▶ Législation de l'Union européenne
  - ▶ Jurisprudence de la CJUE
3. Règlement des plaintes pour discrimination multiple: défis et solutions
4. Conclusions

## Qu'est-ce que la discrimination multiple?

---

- ▶ Toute discrimination fondée sur une quelconque combinaison de motifs.
  - ▶ Le sexe
  - ▶ La race ou l'origine ethnique
  - ▶ La religion ou les convictions
  - ▶ Le handicap
  - ▶ L'âge
  - ▶ L'orientation sexuelle
  - ▶ La nationalité

---

▶ 3

Lynn Roseberry 2013

## Premières études sur la discrimination multiple

---

- ▶ Elizabeth Spelman, *Inessential Woman* (1988)
  
- ▶ Kimberlé Crenshaw, "Demarginalizing the intersection of race and sex: a black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and anti-racial politics", *Forum juridique de l'Université de Chicago* (1989) 139-67.

---

▶ 4

Lynn Roseberry 2013

## Différentes interprétations de la discrimination multiple

---

- ▶ Discriminations cumulées
  - ▶ Discriminations simultanées fondées sur plusieurs motifs pouvant être analysées motif par motif.
    - ▶ Tribunal de l'égalité, Irlande, 18 décembre 2001, DEC-S2001-020, *Maughan c. The Glimmer Man*
- ▶ Intersectionnalité
  - ▶ Effets combinés de pratiques discriminatoires fondées sur plusieurs caractéristiques. Différentes combinaisons produisent des effets différents.
- ▶ Discriminations combinées
  - ▶ Discriminations fondées sur des motifs différents à des moments différents.

---

▶ 5

Lynn Roseberry 2013

## Déclaration et Programme d'action de Pékin (1995)

---

- ▶ Nous sommes résolus à: ...
  - ▶ 32. Redoubler d'efforts pour que toutes les femmes et les filles que de multiples obstacles, tenant à des facteurs tels que race, âge, langue, origine ethnique, culture, religion, incapacités ou appartenance à une population autochtone, privent de tout pouvoir et de toute possibilité de progrès puissent jouir à égalité de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales...

---

▶ 6

Lynn Roseberry 2013

## Organes des Nations unies

---

- ▶ Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)
  - ▶ Recommandation générale n° 25 concernant la dimension sexiste de la discrimination raciale (2000).
  - ▶ Recommandation générale n° 34 sur la discrimination raciale à l'égard des personnes d'ascendance africaine (2011).
- ▶ Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
  - ▶ Observations finales sur le rapport périodique de la République tchèque (2010):
    - ▶ "...la discrimination fondée sur le sexe ou le genre est indissociablement liée à d'autres facteurs qui affectent les femmes, tels que la race, l'origine ethnique, la religion ou la croyance, la santé, l'état civil, l'âge, la classe, la caste et l'orientation et l'identité sexuelles" (par. 35)
  - ▶ Alyne da Silva Pimentel Teixeira c. Brésil (2011)
- ▶ Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR)
  - ▶ Observation générale n° 20 (2009)

---

▶ 7

Lynn Roseberry 2013

## Convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées (2006)

---

- ▶ Premier accord international à reconnaître explicitement la discrimination multiple.
- ▶ Elle vise à "promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées..."

---

▶ 8

Lynn Roseberry 2013

## Discrimination multiple dans l'UE

Législation  
Jurisprudence

9

Lynn Roseberry 2013

### Directives de l'UE 2000/43 et 2000/78

---

- ▶ "Les femmes sont souvent victimes de discriminations multiples"
  - ▶ Préambule, considérant 14, 2000/43 (race ou origine ethnique)
  - ▶ Préambule, considérant 3, 2000/78 (directive-cadre)
- ▶ Directives sur "l'égalité des sexes"
  - ▶ Aucune mention de la discrimination multiple

---

▶ 10

Lynn Roseberry 2013

## Droit non contraignant

---

- ▶ Décision du Conseil du 27 novembre 2000, 2000/750, JO L 303 du 2/12/2000
  - ▶ "L'égalité entre les hommes et les femmes exige que des mesures soient prises contre les discriminations multiples"
  - ▶ "Les nouvelles pratiques et politiques de lutte contre la discrimination doivent inclure la discrimination multiple"
- ▶ Programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination: "Non-discrimination et égalité des chances: un engagement renouvelé", COM(2008)420 final, p. 9
  - ▶ Annonce l'intention de la Commission "de recourir à ces nouveaux mécanismes de gouvernance pour s'attaquer au problème de la discrimination multiple", notamment "en octroyant des fonds aux petits réseaux d'ONG représentant les groupes intersectoriels".
- ▶ Décision 771/2006 relative à l'année européenne de l'égalité des chances pour tous (2007) - Vers une société juste
  - ▶ Préambule, considérant 14: L'année européenne "tentera également d'aborder les problèmes de discriminations multiples, c'est-à-dire de discriminations sur la base de deux ou de plusieurs des motifs énumérés à l'article 13 du traité".

---

▶ 11

Lynn Roseberry 2013

## Proposition de nouvelle directive

---

- ▶ Directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle dans d'autres domaines que l'emploi et le travail. COM(2008)426
  - ▶ Aucune mention de la discrimination multiple dans le texte
  - ▶ Obligations de rapport
- ▶ Proposition du Parlement européen
  - ▶ Article 1, paragraphe 2: Il y a discrimination multiple lorsque la discrimination est basée:
    - ▶ (a) sur une combinaison quelconque des motifs suivants: la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle; ou
    - ▶ (b) sur un ou plusieurs des motifs visés au paragraphe 1 (religion ou convictions, handicap, âge ou orientation sexuelle), ainsi que sur un ou plusieurs des motifs suivants
      - i) le sexe...
      - ii) l'origine raciale ou ethnique
      - iii) la nationalité

---

▶ 12

Lynn Roseberry 2013

## Discrimination multiple et le paradigme de l'égalité de traitement

---

- ▶ **Coleman, affaire 303/06 (2008)**
  - ▶ La mère d'un enfant handicapé soutient avoir fait l'objet d'une discrimination fondée sur le handicap.
  - ▶ Comparaison : les mères d'enfants sans handicap.
  - ▶ Discrimination indirecte fondée sur le sexe?
    - ▶ Pas prise en considération.

---

▶ 13

Lynn Roseberry 2013

## Jurisprudence de la CJUE: reconnaît plus d'un motif

---

- ▶ **Lindorfer, affaire C-227/04P (2007)**
  - ▶ Une femme fonctionnaire des institutions de l'UE soutient avoir fait l'objet d'une discrimination fondée sur l'âge et le sexe dans le cadre du calcul de ses droits à pension après leur transfert au régime communautaire
- ▶ **Kamberaj, affaire C-571/10 (2012)**
  - ▶ Un ressortissant albanais résidant en Italie se voit refuser une aide au logement; exclusion des ressortissants de pays tiers de la directive 2000/43
- ▶ **Kleist, affaire C-356/09 (2010)**
  - ▶ Une caisse d'assurance vieillesse se base sur le droit national autorisant les femmes à prendre leur retraite à 60 ans et les hommes à 65 ans pour obliger une femme médecin à prendre sa retraite.
- ▶ **Meister, affaire C-415/10 (2012)**
  - ▶ Une femme russe vivant en Allemagne soutient avoir fait l'objet d'une discrimination fondée sur le sexe, l'âge et l'origine ethnique.

---

▶ 14

Lynn Roseberry 2013

## Règlement de plaintes pour discrimination multiple

Défis et solutions pratiques

15

Lynn Roseberry 2013

## Prouver le bien-fondé des plaintes pour discrimination multiple

---

- ▶ *Alors que l'on pourrait logiquement penser que plus une travailleuse est "différente", plus elle est susceptible de se heurter à des préjugés, les données empiriques indiquent que les plaintes multiples, qui représentent plus de 50 % des procès pour discrimination intentés devant les tribunaux fédéraux, ont en fait moins de chances d'aboutir que les plaintes uniques. ... Plus l'identité de la plaignante est complexe, plus le faisceau de preuves comparatives, statistiques et empiriques doit être large.*
- ▶ Minna J. Kotkin (2009)

---

▶ 16

Lynn Roseberry 2013



## Défis

---

- ▶ L'égalité de traitement nécessite un élément de comparaison
  - ▶ Sélection d'un élément de comparaison pertinent dans les cas de discrimination indirecte.
- ▶ Différences dans l'étendue de la protection personnelle et matérielle contre la discrimination pour des motifs différents.
- ▶ Différences dans les mécanismes d'application de la loi.
- ▶ Différences dans les exceptions, les justifications.

---

▶ 17

Lynn Roseberry 2013

## Approches nationales - Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2013)

---

- ▶ Le droit national semble couvrir "la discrimination multiple" dans sept pays.
  - ▶ En Autriche: législation explicite
  - ▶ En Bulgarie: pas de législation explicite
  - ▶ En Allemagne: loi générale relative à la non-discrimination de 2006
    - ▶ Dans les affaires de discrimination multiple, la justification doit répondre aux exigences de la clause d'exception la plus stricte applicable à l'affaire en question.
  - ▶ En Grèce: pas de législation explicite
  - ▶ En Italie: législation explicite, mais seulement pour les discriminations fondées sur le sexe plus un autre motif
  - ▶ En Roumanie: pas de législation explicite
  - ▶ En Suède: jurisprudence

---

▶ 18

Lynn Roseberry 2013

## Cour européenne des droits de l'homme: Rasmussen c. Danemark, 28 novembre 1984

---

- ▶ Aux fins d'application de l'article 14 (art. 14), il existait donc aux yeux de la Cour une différence de traitement entre M. Rasmussen et son ex-épouse quant à la possibilité de contester en justice la paternité du premier. Il n'y a pas lieu de rechercher sur quoi elle se fondait, la liste dressée à l'article 14 (art. 14) n'étant pas limitative.

Merci pour votre attention

## Références

---

- ▶ Agence de l'Union européenne pour les droits fondamentaux, "Inequalities and multiple discrimination in access to and quality of healthcare" (2013).
- ▶ Sarah Hannett, "Equality at the Intersections: The Legislative and Judicial Failure to Tackle Multiple Discrimination" (2003) 23 *Oxford Journal of Legal Studies* 68.
- ▶ Minna J. Kotkin, "Diversity and discrimination: A look at complex bias", dans *William and Mary Law Review* (2009), Vol. 50, n° 5, pp. 1439-1500.
- ▶ Lynn Roseberry, "Multiple Discrimination" dans Malcolm Sargeant (éditeur), *Age Discrimination and Diversity: Multiple Discrimination from an Age Perspective*, 2011, Cambridge University Press, pp. 16-40.
- ▶ Dagmar Schiek, Lisa Waddington, Mark Bell, *Cases, Materials and Text on National, supranational and International Non-Discrimination Law*, 2007, Oxford and Portland Oregon: Hart Publishing.